



## FICHE D'INSCRIPTION CLSH

Si votre enfant est amené à fréquenter le Centre de Loisirs Municipal un ou plusieurs mercredis durant l'année, il est **obligatoire** de remplir ce formulaire.

Nom : ..... Prénom : .....  Garçon  Fille  
 Date de naissance : ...../...../..... Classe & école : .....

### RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT

	PERE	MERE	AUTRES
Nom	.....	.....	.....
Prénom	.....	.....	.....
Adresse	.....	.....	.....
TEL. domicile	.....	.....	.....
TEL. portable 06.....	06.....	06.....	06.....
Profession	.....	.....	.....
Lieu d'activité	.....	.....	.....
TEL. travail	.....	.....	.....

### ASSURANCES

N° de sécurité sociale de l'assuré (auquel l'enfant est rattaché) : .....

Régime général (CAF)  MSA  Autres : .....

Police d'assurance : compagnie ..... N° contrat : .....

### RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

Médecin de famille et tél: .....

Vaccins obligatoires	oui	non	Dates des derniers rappels	Vaccins recommandés	Dates
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				ROR (Rubéole, oreillons, rougeole)	
				Hépatite B	
BCG				Pneumocoque	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE-INDICATION.

**Allergies** : Asthme :  Oui  Non Alimentaire : Oui  Non   
 Médicamenteuse :  Oui  Non Autre : .....

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir.

**EN CAS DE TRAITEMENT JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UNE ORDONNANCE**



## RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Difficultés de santé, précautions, recommandations des parents :

.....  
.....  
.....  
.....

## MODALITES DE FONCTIONNEMENT

### \* Ouvertures et horaires :

Le centre de loisirs est ouvert **tous les mercredis en période scolaire**, de **7h20 à 18h30** sans interruption.

Les enfants sont accueillis en demi-journée ou en journée complète, avec ou sans repas.

Jusqu'à **cinq heures** de présence, le tarif *demi-journée* est appliqué, au-delà, le tarif *journée* est appliquée.

Les **tarifs différenciés** sont appliqués en fonction du quotient familial.

### \* Les sorties :

- Lors des sorties **aucun accueil** n'est assuré sur le centre.

- Un supplément de **3.47 €** vous sera éventuellement demandé en fin de mois.

### \* Inscription de l'enfant :

- Les parents doivent accompagner leur enfant **dans les locaux**. Il ne sera sous la responsabilité de l'équipe d'animation qu'à partir du moment où l'accompagnateur l'aura confié à un animateur.

- Si le représentant légal de l'enfant ne peut pas venir le chercher, il doit signer une autorisation permettant aux animateurs de le confier à la personne désignée.

- L'encadrement en centre de loisirs étant réglementé, il est impératif, pour la sécurité, de connaître à l'avance le nombre d'enfants présents afin de prévoir le nombre d'animateurs correspondant.

Par conséquent, pour les fréquentations occasionnelles, **seuls les enfants prévus le mercredi précédent seront accueillis**.

## AUTORISATIONS DIVERSES

**Personnes autorisées à prendre l'enfant au centre de loisirs :**

* _____	* _____
* _____	* _____
* _____	* _____

**J'autorise mon enfant à partir seul à .....h.....**

Ayant pris connaissance du fonctionnement du Centre de Loisirs Municipal,  
je soussigné \_\_\_\_\_, responsable légal de l'enfant :

- Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

& autorise :

- mon enfant à participer aux différentes activités.
- le CLSH à utiliser l'image de mon enfant, sur support photographique ou informatique, pour la présentation et l'illustration des activités du centre.
- les organisateurs à prendre toutes mesures nécessaires (traitement médical, hospitalisation, etc) en cas d'urgence médicale.

**A Servon sur Vilaine, le .....**

**Signature obligatoire:**